



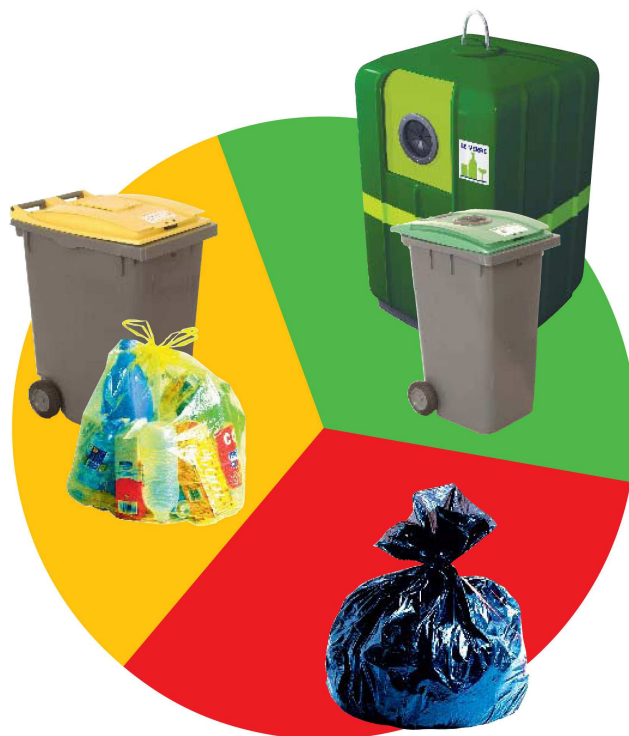
Communauté de Communes du
Secteur d'Ilfurth

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS

EXERCICE 2011



INTRODUCTION

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH est composée de 10 communes pour une population totale en 2011 de 10 029 habitants (populations légales 2008 des communes entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2011), selon détail ci-dessous.

COMMUNES	Nombre d'habitants recensement 1999	POPULATION 2011	Nombre de foyers					
			2006	2007	2008	2009	2010	2011
FROENINGEN	612	610	260	260	285	310	310	280
HEIDWILLER	614	641	240	240	250	250	250	255
HOCHSTATT	1 907	2 189	786	786	851	859	859	862
ILLFURTH	1 975	2 389	900	900	1 100	1 107	1 107	1 027
LUEMSCHWILLER	689	708	278	278	283	286	286	289
SAINT-BERNARD	479	468	185	185	186	185	185	192
SPECHBACH LE BAS	637	770	272	272	275	280	280	280
SPECHBACH LE HAUT	624	652	220	220	245	248	248	254
TAGOLSHEIM	673	688	259	259	280	290	290	305
WALHEIM	751	914	333	333	380	390	390	390
TOTAL	8 961	10 029	3 733	3 733	4 135	4 205	4 205	4 134

1. INDICATEURS TECHNIQUES

1.1. LA COLLECTE

1.1.1. Collecte des déchets des ménages

1.1.1.1. Ordures ménagères – Emballages – Journaux et magazines

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine au porte à porte.

Les déchets recyclables (emballages ménagers : flacons plastiques, cartons, journaux et prospectus, emballages métalliques) sont également collectés au porte à porte, dans des sacs fournis par la CCSI.

La collecte en mélange des recyclables secs hors verre a lieu toutes les deux semaines.

Les collectes sont réalisées selon la répartition suivante :

Jour de collecte	Communes	
	Semaine paire	Semaine impaire
LUNDI	ILLFURTH SAINT-BERNARD SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT	HOCHSTATT LUEMSCHWILLER TAGOLSHEIM WALHEIM
MARDI	FROENINGEN HOCHSTATT	HOCHSTATT FROENINGEN
MERCREDI	ILLFURTH HEIDWILLER	ILLFURTH HEIDWILLER
JEUDI	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER	WALHEIM TAGOLSHEIM LUEMSCHWILLER
 VENDREDI	FROENINGEN SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD	HEIDWILLER SPECHBACH-LE-BAS SPECHBACH-LE-HAUT SAINT-BERNARD

En rouge la collecte des déchets recyclables

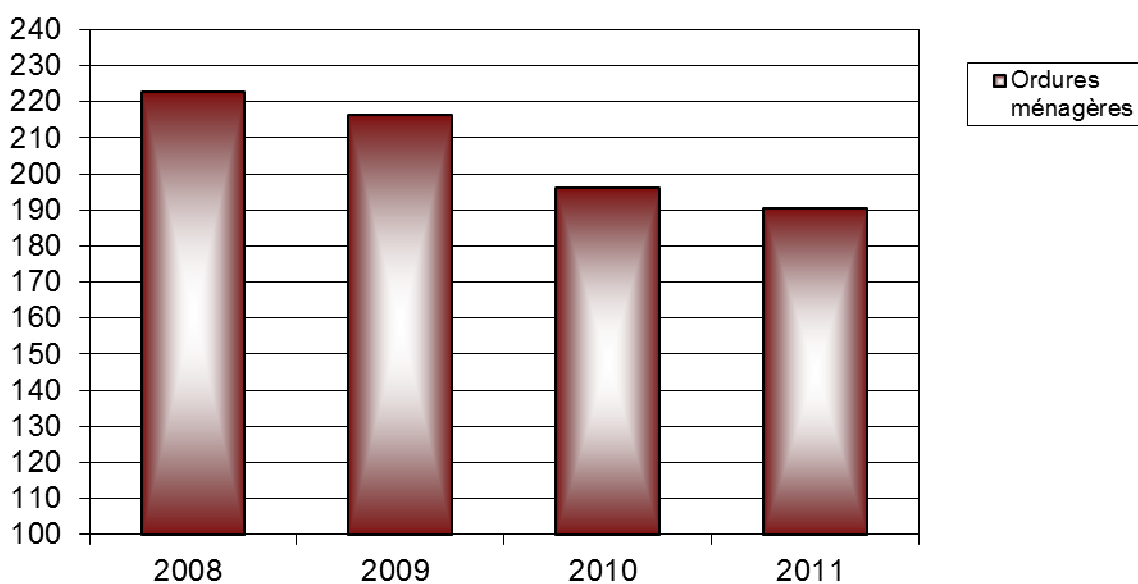
En bleu la collecte des OMR

Les tonnages annuels collectés sont les suivants :

1.1.1.1.a Ordures Ménagères

Ordures ménagères	2008	2009	2010	2011
Quantité (t)	2120,26	2142,00	1941,64	1908,80
Ratio (kg/hab/an)	222,76	216,45	196,20	190,33
	pour 9 518 hab.	pour 9 896 hab.		pour 10 029 hab.

Evolution des tonnages OM depuis 2008 en kg/hab



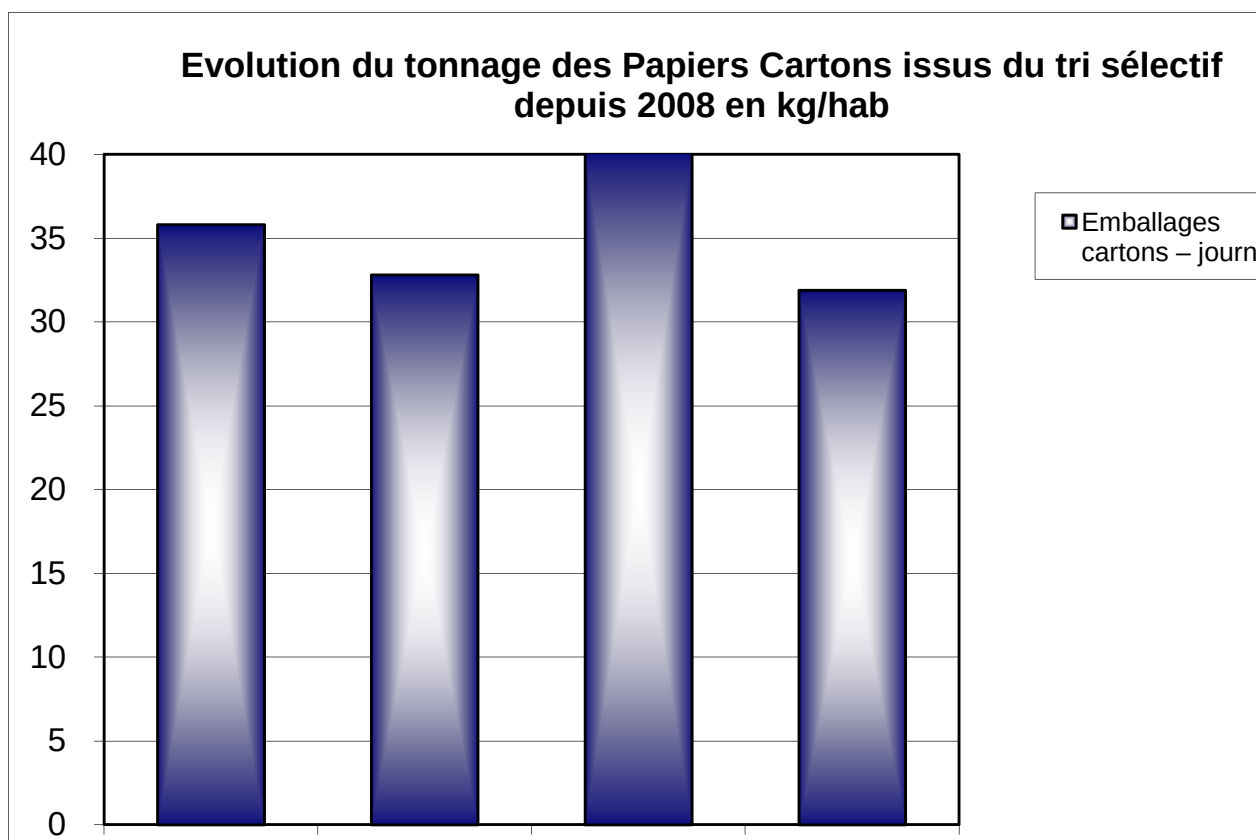
1.1.1.1.b Corps plats (papiers-cartons)

Emballages cartons – journaux	2008	2009	2010	2011
Quantité (t)	340,88	324,63	397,11	319,90*
Ratio (kg/hab/an)	35,81	32,80	40,13	31,90
	pour 9 518 hab.	pour 9 896 hab.		pour 10 029 hab.

* tonnages expédiés vers les filières de valorisation issus des caractérisations de la CCSI, contrairement aux années précédentes, présentant les tonnages bruts collectés.

Tonnage d'E.M.R. (Emballages Ménagers Recyclables) et d'ELA (Emballages Liquide Alimentaire) soutenus par Eco-Emballages

97,52



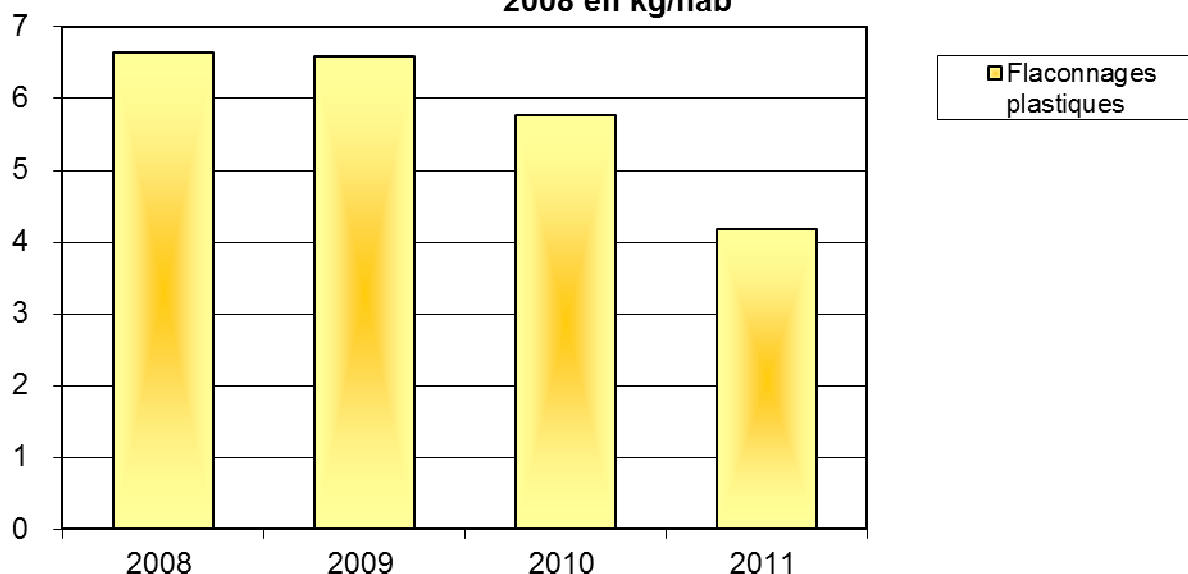
1.1.1.1.c Corps Creux (flaconnages plastiques et métalliques)

Flaconnages plastiques et métallique	2008	2009	2010	2011
Quantité (t)	63,22	65,28	57,00	41,92
Ratio (kg/hab/an)	6,64	6,60	5,76	4,18
	pour 9 518 hab.	pour 9 896 hab.		pour 10 029 hab.

* tonnages expédiés vers les filières de valorisation issus des caractérisations de la CCSI, contrairement aux années précédentes, présentant les tonnages bruts collectés.

Tonnage de flacons plastiques et emballages métalliques livrés et soutenus par Eco-Emballages	41,92
--	--------------

**Evolution du tonnage des Plastiques issus du tri sélectif depuis
2008 en kg/hab**



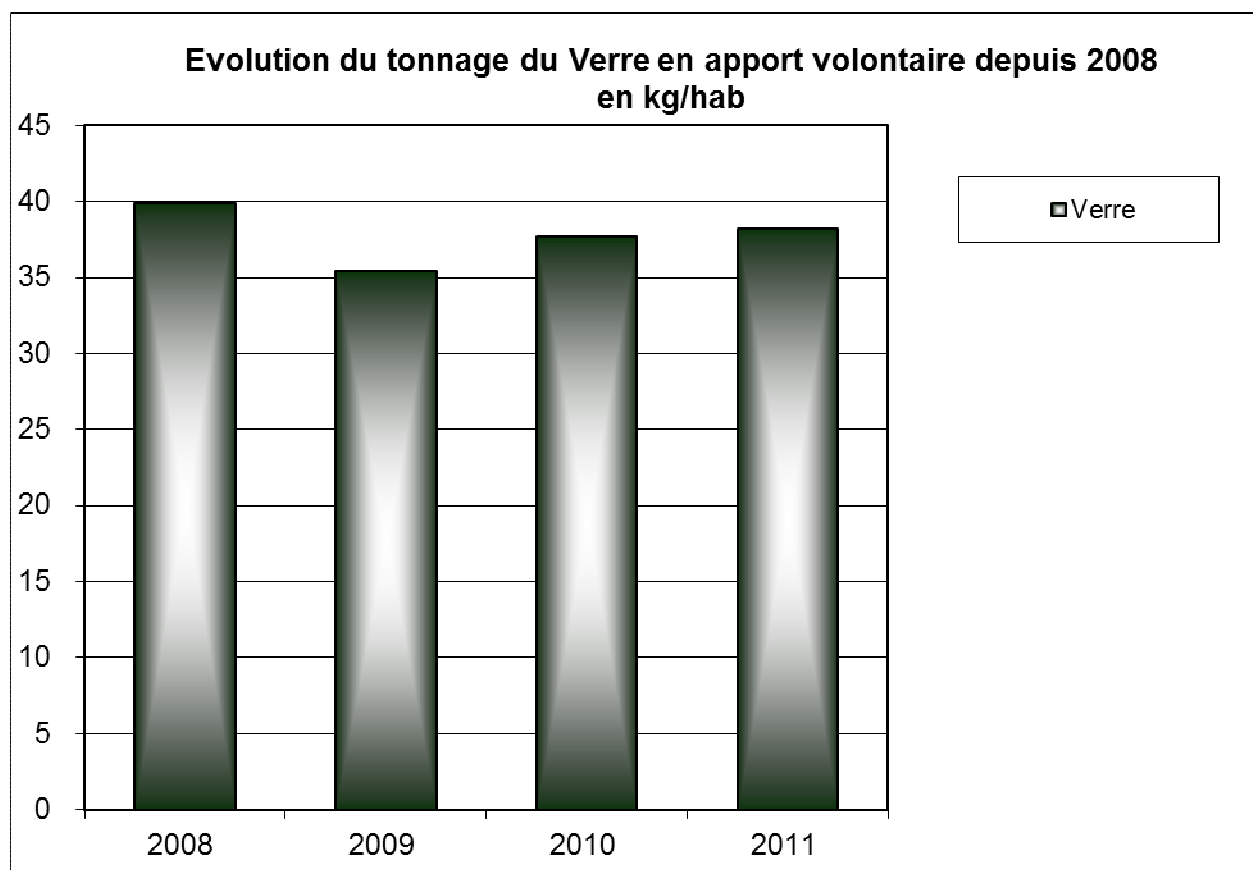
1.1.1.2. Collecte sélective du verre

Chaque commune de la Communauté de Communes dispose de conteneurs pour la collecte du verre par apport volontaire. C'est ainsi que 16 conteneurs à verre sont mis à la disposition du public dans les communes, auxquels s'ajoutent 3 conteneurs à la déchetterie à ILLFURTH, soit en tout 19 conteneurs sur le territoire de la Communauté de Communes.

Verre	2008	2009	2010	2011
Quantité (t)	380,07	351,00	373,39	383,33
Ratio (kg/hab/an)	39,93	35,47	37,73	38,22
	pour 9 518 hab.		pour 9 896 hab.	
			pour 10 029 hab.	

Tonnage de "verre mélangé" livré et soutenu par Eco-Emballages

383,33



1.1.1.3. Collecte des encombrants

Les encombrants sont collectés par apport volontaire à la déchetterie d'ILLFURTH.

Voir 1.1.1.4.

1.1.1.4. Déchetterie

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH dispose d'une déchetterie située sur la commune d'ILLFURTH. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

pour les particuliers uniquement :

Lundi	-	14 h / 17 h
Mercredi	9 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	-	14 h / 17 h
Samedi	9 h / 17 h (en continu)	

pour les artisans et commerçants uniquement :

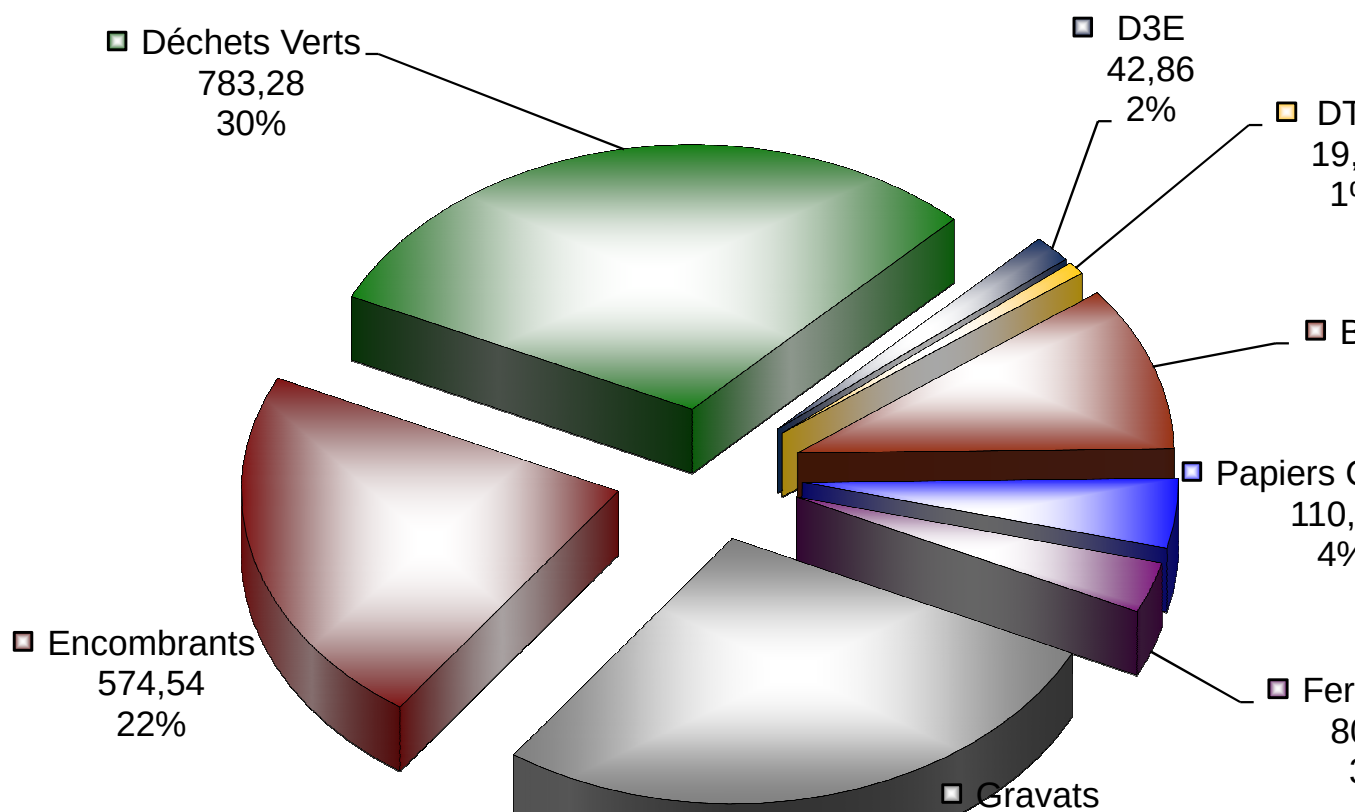
Mardi	-	14 h / 16 h
--------------	---	-------------

La Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH a établi un règlement de la déchetterie le 18 septembre 2002 qui définit les conditions d'acceptation des déchets. Le règlement est affiché à la déchetterie et est disponible au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies.

La liste complète des matériaux collectés ainsi que les volumes ou tonnages collectés sont donnés dans le tableau suivant :

Matériaux		2008	2009	2010	2011	Destination
Papiers cartons	Quantité (t)	175,48	163,74	139,35	110,40	SCHROLL PFASTATT
	Ratio (kg/hab/an)	18,44	16,55	14,08	11,01	
Ferrailles	Quantité (t)	133,44	97,44	103,22	80,24	CERNAY Environnement
	Ratio (kg/hab/an)	14,02	9,85	10,43	8,00	
Batteries	Quantité (t)	2,88	1,32	1,32	1,32	Ets ALSADIS à CERNAY
	Ratio (kg/hab/an)	0,30	0,13	0,13	0,13	
Piles	Quantité (t)	1,20	1,24	2,33	1,20	Sté COREPILE (75)
	Ratio (kg/hab/an)	0,13	0,13	0,24	0,12	
Gravats *	Quantité (t)	650,00	672,00	603,50	697,00	Réfection de chemins forestiers
		113,40	0,00	67,11	21,88	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	80,21	67,91	67,77	71,68	
Encombrants	Quantité (t)	827,04	805,00	771,04	574,54	Centre de Tri du SIVOM de MULHOUSE
	Ratio (kg/hab/an)	86,89	81,35	77,91	57,29	
Déchets verts	Quantité (t)	801,14	785,92	731,76	783,28	SUNDGAU COMPOST
	Ratio (kg/hab/an)	84,17	79,42	73,95	78,10	
Bois	0,00	0,00	0,00	57,32	261,52	ANNA COMPOST KINGERSHEIM
	0,00	0,00	0,00	5,79	26,08	
Vêtements	Quantité (t)	non communiqué	non communiqué	non communiqué	non communiqué	Terre des Hommes (68) Le Relais
	Ratio (kg/hab/an)					
DTM (déchets toxiques des ménages)	Quantité (t)	14,03	10,64	13,18	13,33	Collectés par SITA
	Ratio (kg/hab/an)	1,47	1,08	1,33	1,33	Traités par TERIS
Huiles de vidanges	Quantité (l ou t)	6 900,00	5 000,00	3,60	3,10	SRRHU à RIXHEIM
	Ratio (l ou t/hab/an)	0,72	0,51	0,36	0,31	
Huiles végétales	Quantité (l ou t)	1 600,00	700,00	1,40	1,00	Service Antipollution de l'Est à REUTENBOURG(67)
	Ratio (l ou t/hab/an)	0,17	0,07	0,14	0,12	
		pour 9 518 hab.	pour 9 896 hab.		Pour 10 029 hab.	

Répartition annuelle des tonnages en déchetterie



DTM : piles, batteries, huiles diverses, déchets dangereux des ménages.

1.1.1.5 Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques

La collecte des D3E a débuté en avril 2008. L'ensemble de la prestation est assuré par l'éco organisme Eco-Systèmes.

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)			
Type de D3E	Tonnage (t)	Proportion (%)	Ratio (kg/hab/an) pour 10 029 hab.
GEMHF	12,16	28,37	1,21
GEMF	10,37	24,20	1,03
PAM	6,61	15,42	0,66
Ecrans	13,72	32,01	1,37
Total 2008	42,86	100,00	4,33

GEMHF = Gros Electro-Ménager Hors Froid (cuisinières ; fours ; lave vaisselles ; ...)

GEMF = Gros Electro-Ménager Froid (congélateurs ; réfrigérateurs ; ...)

PAM = Petits Appareils en Mélange (consoles de jeux ; aspirateurs ; micro-ondes ; ...)

Ecrans = télévisions et moniteurs d'ordinateur

1.1.2. Déchets des artisans et commerçants

Les déchets provenant d'activités artisanales et commerciales, de commerces et d'artisans ayant leur siège social dans la Communauté de Communes, sont acceptés à la déchetterie, tous les mardis de 14 heures à 16 heures.

Ce sont les déchets assimilables aux déchets des ménages et générés par l'activité des commerçants et artisans.

Ils sont collectés pour partie indépendamment des déchets des ménages par une collecte séparée dans le cadre de contrats privés.

248.50 m³ de déchets provenant des artisans/commerçants ont été collectés en 2011 (contre 89 m³ en 2001, 144.50 m³ en 2002, 388 m³ en 2003, 493 m³ en 2004, 290.50 m³ en 2005, 317 m³ en 2006, 249 m³ en 2007, 243 m³ en 2008, 329.50 m³ en 2009 et 317.50 m³ en 2010).

Les matériaux admis à la déchetterie sont définis dans le règlement de la déchetterie (articles 10 et 8). Les gravats sont limités à 2 m³ par apport et par jour.

Une participation est demandée aux commerçants et artisans qui déposent leurs déchets à la déchetterie d'ILLFURTH. Cette participation s'élève depuis le 1^{er} septembre 2002 à 14 € le m³.

1.1.3. Ramassage des carcasses de voitures

Il est à noter que la C.C.S.I., dans le cadre de son action pour la défense de l'environnement, assure également le ramassage des carcasses de voitures usagées pour ses ressortissants. La C.C.S.I. paye l'enlèvement pour destruction et dépollution à l'Auto-assistance SCHMITT à Walheim.

En 2011, 7 épaves de voitures ont été récupérées dans nos 10 communes, pour un coût total de 586.04 €. Ce coût est financé par la T.E.O.M.

Il est à remarquer que ce service de ramassage concerne uniquement les véhicules appartenant aux ressortissants de notre Communauté de Communes. La carte grise des véhicules doit impérativement être établie au nom d'une personne domiciliée dans l'une des communes de la C.C.S.I.

1.2. LE TRAITEMENT DES DECHETS COLLECTES

1.2.1. Ordures ménagères

La Communauté de Communes étant membre du SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne, les ordures ménagères collectées par benne et compactées dans la benne sont traitées dans l'usine d'incinération de SAUSHEIM, propriété du SIVOM, depuis sa mise en service courant 1999. Les déchets ainsi traités par incinération sont valorisés par la production d'énergie électrique en partie utilisée pour assurer le fonctionnement de l'usine d'incinération.

1.2.2. Traitement des matériaux issus de la collecte sélective au porte-à-porte et en apport volontaire

Les emballages triés et conditionnés par COVED sont mis à la disposition des filières de récupération suivant le contrat Barème E signé le 1^{er} janvier 2011 avec Eco-Emballages. L'ensemble des matériaux recyclables collectés en porte-à-porte sont expédiés aux filières de recyclage de COVED.

Depuis août 2008, ECO-FOLIO verse un soutien à la tonne de journaux, revues et magazines recyclée.

Le verre collecté en apport volontaire est conditionné par SITA et mis à disposition du verrier OI Manufacturing dans le cadre du contrat Barème E signé avec Eco-Emballages.

1.2.3. Traitement des matériaux en apport volontaire en déchetterie

Voir tableau du 1.1.1.4.

2. INDICATEURS FINANCIERS

Le service public pour la "collecte des ordures ménagères, des plastiques creux, des papiers-cartons, traitement des plastiques creux, des papiers-cartons" est assuré par le moyen d'un marché public de services. La société COVED est titulaire de ce marché depuis le 1^{er} novembre 2009.

Le service d'exploitation de la déchetterie et la collecte du verre sont également assurés par le moyen de marchés publics de services. Le titulaire de ces marchés est la Société SITA Alsace de SAINTE-CROIX-EN-PLAINE depuis le 1^{er} novembre 2009.

Le traitement des déchets verts issus de la déchetterie est assuré par la société AGRIVALOR Sundgau Compost basée à HIRSINGUE selon un marché public de services depuis le 1^{er} novembre 2009.

2.1. FINANCEMENT DU SERVICE

Le financement du service est entièrement assuré au moyen des recettes suivantes :

- T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : cette taxe a été instaurée par la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH à partir du 1^{er} janvier 2002 par délibération du 19 septembre 2001.
 - Un montant de 875 900 € a été inscrit au BP 2011.
 - **Le produit encaissé, inscrit au CA 2011, est de 893 956 €.**
- les aides de ECO-EMBALLAGES
- le rachat des matériaux recyclables : papiers/cartons, flaconnage plastique et métallique, ferraille, verre
- les aides de Eco-Folio pour les imprimés papiers indésirables
- le soutien pour la collecte des D3E en déchetterie
- l'aide de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la collecte et l'élimination des déchets ménagers dangereux
- le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin pour le calendrier du tri
- les participations des artisans et des commerçants.

Les montants respectifs provenant des différentes recettes ressortent des bilans des recettes et des dépenses figurant sur les annexes.

La participation des Communes pour la collecte des ordures ménagères n'existe plus depuis l'exercice comptable 2002, du fait de l'instauration de la TEOM à partir du 1^{er} janvier 2002.

2.2. AIDES D'ECO-EMBALLAGES (CONTRAT BAREME E APPLICABLE DEPUIS LE 01/01/11)

Dans le cadre de la collecte sélective du verre, des emballages cartons, du flaconnage plastique et métallique, ECO-EMBALLAGES reverse à la Communauté de Communes une aide dont le montant est fonction des tonnages de matériaux collectés.

La population prise en compte par ECO-EMBALLAGES pour le calcul des performances de la CCSI est de 9 690 habitants pour 2011.

Plus les performances de collecte sont élevées, plus l'aide ECO-EMBALLAGES à la tonne collectée est importante. Cette aide est reversée trimestriellement.

2.3. BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2011

Voir ANNEXE 5 "BILAN DES RECETTES ET DEPENSES DU SERVICE EN 2011".

2.4. INVESTISSEMENT 2011

Aucun investissement n'a été réalisé en 2011

A ILLFURTH, le 11 juin 2012

**Le Président
Helmuth BIHL.**

ANNEXE 1 : BILAN DES DEPENSES DU SERVICE EN 2011**Collecte et traitement des Ordures ménagères**
et Collecte sélective et du verre**DEPENSES POUR 2011**

	Intitulé	Prestataire de service	Montant des dépenses 2011 en € TTC
Dépenses pour la collecte et le traitement des O.M. et des plastiques creux et papiers-cartons (collecte sélective)	Marché COVER de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective + traitement collecte sélective. (Lots 1 et 2)	COVER	404 753.93
	Traitement des ordures ménagères	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	277 140.39
Collecte du verre	Collecte du verre	SITA Alsace	14 637.12
Collecte Sélective	Achat de sacs pour collecte sélective	P.T.L.	24 270.56
	Calendrier de collecte – Guide du tri	TOUCAN-TOUCAN	5 675.06
RIEOM (Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères)	Etude préalable à l'instauration de la RIEOM.	INOV360	40 185.60
TOTAL DEPENSES 2011			766 662.66

ANNEXE 2 : BILAN DES RECETTES DU SERVICE EN 2011**Collecte et traitement des Ordures ménagères**
et Collecte sélective et du verre**RECETTES POUR 2011**

	Intitulé	Prestataire de service	Montant des recettes 2011 en € TTC
Recettes du service "ordures ménagères" et du service "collecte sélective et du verre"	Soutiens au recyclage dans le cadre du contrat Barème E	Eco-Emballages	90 566.36
	Emballages ménagers papiers/cartons (*Trim. 1 & 2)	Papeterie du Rhin	9 855.01*
	Verre	O-I Manufacturing France	8 614.79
	Plastique (*Trim. 1 & 2)	VALORPLAST	14 535.26*
	Journaux et magazines	COVED	5 629.41
	Rachat matières (*Trim. 3 & 4)	COVED	1 414.64*
	Imprimés papiers indésirables	ECO-FOLIO	11 548.08
	Soutien pour le calendrier de collecte	CONSEIL GENERAL 68	1 587.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		0.00
TEOM pour la collecte "OM" et pour la collecte sélective et du verre			622 912.11
Total des Recettes			766 662.66

ANNEXE 3 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2011**Déchetterie****Dépenses et recettes****POUR 2011**

	Intitulé	Prestataire de service	Montant des dépenses et recettes 2011 en € TTC
Dépenses pour l'exploitation	Déchetterie d'ILLFURTH – Exploitation et traitement des papiers-cartons, métaux... *dont SITA 2011 : 157 248.71 €	SITA et autres prestataires	167 977.15*
	Traitement des déchets verts	SUNDGAU COMPOST	21 577.82
	Traitement des matériaux de la déchetterie, pour la part gravats et encombrants	SIVOM de l'Agglomération Mulhousienne	105 228.74
	Communication : Laissez-passer pour la déchetterie	FRIEDLING	422.19
<i>Total des dépenses</i>			<i>295 205.90</i>
Recettes du service	Achat de matière métaux	SITA	1 270.65
	Soutien D3E	OCAD3E	1 850.52
	Artisans-commerçants		3 962.11
	Aide collecte & traitement des déchets ménagers dangereux	A.E.R.M. (Agence Eau Rhin-Meuse)	2 683.50
	T E O M		271 043.89
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		14 395.23
<i>Total des recettes</i>			<i>295 205.90</i>

ANNEXE 4 : BILAN DES DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE EN 2011

Carcasses de voiture

Dépenses et recettes

POUR 2011

	Intitulé	Prestataire de service	Montant des dépenses et recettes 2011 en € TTC
Dépenses	Enlèvement pour destruction et dépollution des carcasses de voiture	Auto-assistance SCHMITT	586.04
<i>Total des dépenses</i>			<i>586.04</i>
Recettes	T.E.O.M.		0.00
	Financement par le budget de la Communauté de Communes		586.04
<i>Total des recettes</i>			<i>586.04</i>

TOTAL RECAPITULATIF**Dépenses et recettes****POUR 2011**

		Montant des dépenses et recettes 2011 en € TTC
Dépenses	Collecte et traitement des ordures ménagères, collecte sélective et collecte du verre.	766 662.66
	Déchetterie	295 205.90
	Ramassage des carcasses de voiture	586.04
<i>Total des dépenses</i>		<i>1 062 454.60</i>
Recettes	TEOM effectivement encaissée*	893 956.00
	Aides ECO EMBALLAGES	90 566.36
	Emballages ménagers papiers/cartons	9 855.01
	Verre	8 614.79
	Plastique	14 535.26
	journaux et magazines	5 629.41
	Rachat matières (COVED)	1 414.64
	Imprimés papiers indésirables (Eco Folio)	11 548.08
	Soutien calendrier du tri (CG68)	1 587.00
	Achat de matière métaux (SITA)	1 270.65
	Soutien D3E (OCAD3E)	1 850.52
	Artisans – Commerçants	3 962.11
	Aide collecte & traitement DMS (AERM)	2 683.50
	Financement par le budget de la C.C.S.I.	14 981.27
<i>Total des recettes</i>		<i>1 062 454.60</i>